

André-Louis SANGUIN [1945-]

géographe français et canadien, professeur de géographie politique
à l'[UQAC](#) et à l'[UQAM](#) (1970-1986) à [Angers](#) (1986-1998) et à [Paris IV Sorbonne](#) (1998-2008)

(2010)

“Partition: variations
sur un thème majeur
de géographie politique.”

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi
Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>
à partir du texte de :



André-Louis SANGUIN

“Partition: variations sur un thème majeur de géographie politique. Partition, Some Variations about a Key Concept in Political Geography.”

in revue *l'espace politique*, vol. 11, no 2, 2010. [Revue en ligne de géographie et de géopolitique.]

[Autorisation formelle accordée par l’auteur le 8 avril 2012 de diffuser, en accès libre et gratuit à tous, l’ensemble de ses publications dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : al.sanguin@orange.fr

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5” x 11”.

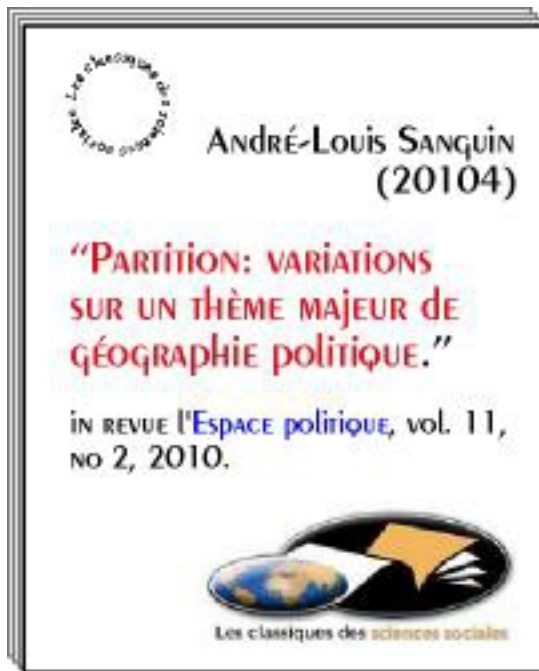
Édition numérique réalisée le 6 septembre 2018 à Chicoutimi, Québec.



André-Louis SANGUIN [1945-]

géographe français et canadien, professeur de géographie politique
à l'[UQAC](#) et à l'[UQAM](#) (1970-1986) à [Angers](#) (1986-1998)
et à [Paris IV Sorbonne](#) (1998-2008)

“Partition: variations sur un thème majeur
de géographie politique.”



in revue *l'espace politique*, vol. 11, no 2, 2010. [Revue en ligne de géographie et de géopolitique.]

Table des matières

[Résumés](#): Français / Anglais

[Introduction](#)

[La place du concept dans l'histoire de la géographie politique](#)

[Vers une théorie géographique de la partition](#)

[Une typologie de la partition](#)

[La partition de fin d'union personnelle](#)

[La partition de colonialisme interne](#)

[La partition indépendantiste post-coloniale](#)

[La partition post-fédérale](#)

[La partition idéologique](#)

[La partition ethnique](#)

[Postface](#): questions, conséquences, contrastes

[Bibliographie](#)

André-Louis SANGUIN [1945-]

géographe français et canadien, professeur de géographie politique
à l'[UQAC](#) et à l'[UQAM](#) (1970-1986) à [Angers](#) (1986-1998)
et à [Paris IV Sorbonne](#) (1998-2008)

“Partition: variations sur un thème majeur de géographie politique.”

in revue *l'espace politique*, vol. 11, no 2, 2010. [Revue en ligne de
géographie et de géopolitique.]

<http://espacepolitique.revues.org/1897>

Résumés

Français

[Retour à la table des matières](#)

Le phénomène de la partition a surtout été étudié par des auteurs anglophones de géographie politique. L'article proposé situe la place du concept dans l'histoire de la géographie politique. Les processus de partition sont examinés à travers des réflexions épistémologiques, théoriques et à travers une typologie. Enfin, on conclut sur la contradiction actuelle entre les tendances à la partition et le poids de la mondialisation. L'Union Européenne apparaît comme l'unique exemple au monde d'une construction politique sublimant la partition par l'intégration.

Mots-clés : mondialisation, partition, épistémologie, histoire de la géographie, théorie

Anglais :

Partition, Some Variations about a Key Concept in Political Geography

In the depth of political geography, partition has been mainly scrutinized by English-speaking political geographers. The suggested paper is showing the position of the concept within the history of political geography. The partition processes are looked into theoretical and epistemological reflections as well as into an attempt for classifying. Then, one concludes with the obvious inconsistency between the partitioning trends and the globalization weight. The EU appears to be the single case in the world of a political construction which is sublimating partition by means of integration.

Keywords : globalization, partition, epistemology, history of geography, theory

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Il y a plus de quarante-cinq ans, le géographe américain Norman Pounds déplorait l'absence d'une définition convenable de la partition, en tant que phénomène politico-géographique, dans les dictionnaires d'usage courant (Pounds, 1964). D'ailleurs, peu de choses existait jusqu'aux années 1960, à propos de ce concept, dans la littérature spécialisée en géographie politique (Jones, 1960; Pounds, 1964). Quelques dictionnaires de géographie politique ou de science politique définirent la partition comme la séparation volontaire, pacifique ou violente, d'une région appartenant à un État pour devenir État indépendant ou pour s'unir à un autre État (Plano, 1973; Sanguin, 1981a; Squarcina, 1997). Récemment, le *Dictionnaire de l'espace politique*, tout en définissant en profondeur le concept de partition, a eu le mérite de le replacer au coeur d'une constellation de concepts voisins ou parallèles comme balkanisation, fragmentation, État fragmenté, libanisation, scission, scissiparité, sécession, séparatisme (Rosière, 2008).

Des États divisés (*partitioned states*) comme l'Allemagne (1945-1990), le Vietnam (1954-1975), la Corée (depuis 1945) ou encore Chypre (depuis 1974) apparaissent, aux yeux des opinions publiques, comme des anomalies politico-territoriales. L'État originel partitionné fonctionne désormais sous forme de deux entités exhibant, à tout le moins, une souveraineté *de facto*. Dans ce registre, un cas exceptionnel de partition fut celui de la France en cinq entités, suite aux clauses de l'armistice du 22 juin 1940: le Nord-Pas de Calais rattaché à l'administration militaire de Belgique, l'Alsace-Moselle annexées au Reich, la zone militaire littorale de l'Atlantique interdite d'accès, la zone d'occupation italienne, la zone occupée (Paris), la zone libre (Vichy). Le traumatisme collectif engendré par cette partition résida, d'abord et avant tout, dans la *ligne de démarcation* instituée entre la zone occupée et la zone libre. Allant de Saint-Jean Pied-de-Port jusqu'à Genève sur plus de 1200 km, elle était infranchissable (Alary, 2003). Dans ce cas précis, la partition représentait bien un réalignement radical des forces politiques. Bien replacée au coeur de la géographie politique, la partition peut se définir comme le processus résultant d'une situation dans laquelle deux ou plusieurs groupes différenciés sur la base de l'ethnicité, de la nationalité ou de l'idéologie, trouvent des conditions plus confortables pour gouverner séparément et trouvent également des territoires plus uniformes pour vivre séparément plutôt que de co-exister en partenariat avec un autre groupe (Waterman, 1984).

La place du concept dans l'histoire de la géographie politique

[Retour à la table des matières](#)

Au préalable, il convient de signaler que le concept de partition s'insère dans deux contextes scientifiques. D'une part, il s'inscrit dans le cadre d'une hégémonie intellectuelle anglo-américaine à laquelle est fortement soumise la géographie politique. D'autre part, il a principalement été pensé, à l'origine, par des politologues ou par des géographes évoluant dans la mouvance de la science politique. Plusieurs géographes européens ont montré que la géographie politique, plus que toute autre branche de la science géographique, est soumise à une

hégémonie intellectuelle anglo-américaine. Rosière en a bien démontré le mécanisme: les États-Unis ont imposé leurs paradigmes, leur pouvoir de cadrage, leur production de concepts en géographie politique. A cela s'ajoute le fait que les trois-quarts des publications scientifiques sont écrites en anglais et que, par conséquent, la prééminence du corpus anglophone a entraîné une sorte de rétrogradation des géographies politiques non anglophones (Rosière, 2009). Une preuve récente de cet état de fait se manifeste dans *The Sage Handbook of Political Geography* paru simultanément à Los Angeles, Londres, New Delhi et Singapour (Cox, Low, Robinson, 2008). A la fin de la première décennie du XXI^{ème} siècle, ce manuel, de portée internationale, vise à brosser un état des lieux de la géographie politique comme branche du savoir humain. Force est de constater que, sur les quarante-sept auteurs de ce gros ouvrage de 624 pages, seuls trois d'entre eux proviennent de pays non anglophones! En France, à cause de traditions et de structures universitaires particulières, la géographie politique semble plus proche de l'histoire que des autres sciences sociales. Il n'en va pas de même dans les pays anglo-saxons où elle a de multiples liens avec la science politique et avec la sociologie politique. Cela explique, en bonne part, pourquoi certains politologues et sociologues y ont des préoccupations spatiales. Il n'est donc pas étonnant de découvrir que quelques-uns d'entre eux se soient penchés sur le concept de partition.

Construisant un paradigme pour l'étude de l'unification politique, le sociologue américain Amitai Etzioni fut amené à s'attarder sur les processus de partition à travers les exemples de la République Arabe Unie (1958-1961) et de la Fédération des Indes Occidentales (1958-1962) en soulignant que la faillite de ces deux constructions politiques était due essentiellement à l'inefficacité de la distribution du pouvoir et à l'incapacité d'une intégration fonctionnelle (Etzioni, 1965). Le politologue Hachey aborda frontalement la partition politique en la considérant comme une menace pour la paix mondiale (Hachey, 1972). D'autres sociologues politiques s'engagèrent dans une démarche originale en scrutant le phénomène de *séparatisme ethnique* comme principal déclencheur du processus de partition (Smith, 1979, 1982). Enfin, les analyses de Rokkan, d'Urwin et de Wolf ont démontré que la partition trouve souvent sa source dans un sens développé de l'identité territoriale très présente soit parmi les ethnies sans État,

soit parmi des sociétés à très forte conscience régionale (Rokkan & Urwin, 1982; Wolf, 1982).

Jean Gottmann (1915-1994), le *transhumant transatlantique*, fut un géographe dont l'oeuvre développa de notables connexions avec la science politique. Dans deux articles devenus des classiques toujours cités, Gottmann construisit le théorème *partition-cloisonnement*. Selon lui, la partition s'explique parce que l'espace des sociétés se fonde sur les effets combinés de la diversité naturelle et de l'organisation politique. Le cloisonnement, quant à lui, se comprend par le fait que, tout naturellement, les peuples vivent dans un dédale de compartiments (communautés locales, cantons, provinces...) (Gottmann, 1952, 1980a). Il estimait, toutefois, que les processus spatiaux de la partition ne pouvaient être correctement saisis si on ne les replaçait pas dans le cadre de la dialectique *centre-périphérie*. Des périphéries se mettent en rébellion contre les hiérarchies établies; des mouvements régionalistes s'élèvent contre les centres nationaux (Gottmann, 1980b).

Le géographe Richard Hartshorne (1899-1992), l'une des grandes figures de l'époque classique de la géographie politique aux États-Unis, fut l'un des premiers à se pencher sur la question de la partition. Il considérait que cette dernière survient lorsqu'une combinaison de forces géographiques et politiques est suffisamment forte pour la permettre. Plus un groupe est faible et petit mais avec des soutiens politiques puissants, plus il cherchera à obtenir l'indépendance pour satisfaire ses doléances. Cela passera par diverses modalités de partition: sécession pure et simple, autonomie, statut régional, statut cantonal, incorporation comme entité fédérée dans un État fédéral (Hartshorne, 1960). D'autres géographes envisagent le *séparatisme national* comme le principal agent intégrateur de la partition. L'insatisfaction ethno-minoritaire est un problème central de l'époque contemporaine et un thème dominant dans le développement historique de l'État moderne. Des minorités territorialement et historiquement établies se trouvent engagées dans une phase de résurgence nationaliste. Dans ces régions, les différences linguistiques ont persisté sur plusieurs générations et ont survécu aux pressions visant à les assimiler. Puis, des leaders politiques nouveaux ont émergé au sein de ces communautés et ont lutté pour obtenir davantage de pouvoir politique et d'autonomie. Ces minorités rejettent dorénavant l'alliance historique tacite avec le gouvernement central dont elles nient la légitimité. Tout naturelle-

ment, elles réclament le droit à l'autodétermination pour devenir des nations parmi les nations. Elles dénoncent aussi l'inégalité économique et l'absence de justice territoriale en termes de prestations publiques et de bien-être social (Williams, 1980, 1982). A l'occasion du centenaire de la géographie politique comme discipline universitaire, le géographe indien Dikshit est revenu sur la crise de l'État territorial dans les sociétés pluralistes et il a montré comment la géographie politique à l'oeuvre à l'échelle infra-nationale pouvait amener à la partition (Dikshit, 1997). En s'attardant sur les rapports entre la géographie et l'identité nationale, le géographe gallois Hooson a élaboré une typologie où il distingue les identités impériales établies de longue date (Angleterre, France, Allemagne, Russie, Japon, Chine...), les identités nationales longtemps submergées (Pays Baltes, Québec, Catalogne, Pologne, Ukraine, Slovaquie...) et, enfin, les identités nationales nouvellement émergées (Australie, Maoris de Nouvelle-Zélande, îles du Pacifique, Indonésie, Argentine...). Sur la base de cette typologie, Hooson juge que la partition, comme processus politico-spatial, a redoublé d'intensité avec la chute du Mur et avec la disparition de l'URSS. De fait, cette partition s'est mise en action dans le Caucase, en ex-Yougoslavie et dans le dernier empire multinational au monde, à savoir la Chine (Hooson, 1984). Dès lors, le retour à la géographie est un élément capital avec lequel il faut compter quand il s'agit d'évaluer le phénomène de la partition depuis les trois dernières décennies. Une analyse cohérente et complète des processus et des mécanismes spatiaux de la partition est fournie par Waterman. Il estime qu'il est prudent d'analyser le rôle des forces extérieures agissant sur la partition avant d'examiner les causes, les effets et les solutions de cette même partition au niveau local (Waterman, 1984).

Le bilan qui vient d'être établi a montré clairement l'hégémonie anglo-saxonne à propos de ce thème. Néanmoins, les auteurs non anglophones ont contribué, certes tardivement, au développement et à l'approfondissement de ce concept au sein de manuels généraux de géographie politique, que ce soit en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne ou en Slovaquie (Boesler, 1989; Bufon, 2001; Corna Pellegrini & Dell'Agnesse, 1995; Nogué Font & Rufi, 2001; Sanguin, 1977). D'une façon plus sélective, c'est par le biais de la problématique des *minorités ethniques* que le concept de partition a émergé dans la géographie française à travers les problèmes dont elles souffrent ou ont eu

à souffrir: aliénation, discrimination, oppression, génocide. Lorsque ces problèmes perdurent, le séparatisme territorial se manifeste que ce soit à Chypre ou en Bosnie (Sanguin, 1993, 2001, 2005). Un approfondissement conceptuel est réalisé par Rosière qui distingue les différentes déclinaisons de la partition: d'un côté, les différents types d'annexion, d'irrédentisme et de rattachisme; de l'autre, le morcellement de l'État par les mécanismes de l'autodétermination, de la sécession, de la scission, de la balkanisation et de la libanisation (Rosière, 2003). A l'époque contemporaine, le *nettoyage ethnique* a été et est le principal élément à l'origine de la partition de l'empire britannique des Indes, de la Palestine du Mandat, de la Yougoslavie post-titiste et du Caucase post-soviétique (Rosière, 2006).

Vers une théorie géographique de la partition

[Retour à la table des matières](#)

Certes, le mot partition existe dans la littérature géographique contemporaine mais il est souvent pris dans un sens abstrait et topologique parce qu'on le loge dans la mouvance théorique de la révolution quantitative en géographie (Abler, 1971 ; Pagnini, 1985). Le processus de partition peut refléter soit des convenances administratives, soit des différences politiques, soit un accident historique. Très souvent, la partition a été comprise comme le reformatage de la carte administrative d'un pays. En réalité, la partition fait davantage référence aux États et sociétés pluralistes où les relations ont été chambardées par des guerres, des rectifications frontalières, des traités de paix ou par des compromis. Dans tous les cas de figure, les communautés concernées considèrent qu'il vaut mieux se gouverner séparément que de vivre ensemble sous un toit unique (Waterman, 1984). On a souvent mis en avant le fait que le fédéralisme représente la *solution géographique idéale* aux problèmes des minorités ethniques au sein des États, tout simplement parce que, dans l'arrangement fédéral, il est toujours plus facile d'y procéder à des changements de frontières internes, ce qui est beaucoup plus risqué dans un État unitaire centralisé. Toutefois, afin d'éviter la guerre, la partition peut apparaître comme la *moins mauvaise solution*. Lorsque la partition est consommée, lorsque l'ancien État unique se métamorphose en deux nouveaux États, chacun

d'entre eux cherche à se considérer comme l'unique héritier de la *raison d'être* de l'entité politique existant avant la partition. Cette dernière engendre, de toute façon, un changement ou une perte d'identité (Pounds, 1964). Ce phénomène est aisément perceptible lorsque l'on se trouve dans une réunion avec sept interlocuteurs, tous citoyens d'un État récemment disparu (la Yougoslavie) mais dont chacun d'entre eux est désormais citoyen de l'un des sept États successeurs (Slovénie, Croatie, Bosnie, Serbie, Monténégro, Macédoine, Kosovo).

La partition n'est pas un phénomène nouveau qui serait lié aux jeunes États surgis après la première ou après la seconde guerre mondiale. En réalité, ce processus a d'abord eu un cadre impérial ancien ou moins ancien. Dans des temps reculés, ce fut le cas de l'Empire romain, de l'Empire carolingien ou encore du Saint Empire romain germanique. Dans des temps plus proches, ce fut le cas de la Pologne royale, des empires coloniaux espagnol et portugais, de l'Empire des Habsbourg, de l'Empire ottoman ou encore de l'Empire russe. Cependant, il y a peut-être abus de langage concernant le destin final de ces empires disparus: plutôt que d'utiliser le mot de partition, il est sans doute préférable de se servir des termes de démembrement et d'effondrement. Une autre façon d'appréhender théoriquement la partition est de la saisir comme une sorte de continuum dans l'éventail politique allant de l'État unitaire hautement centralisé à l'État fédéral d'intérêt mutuel. L'État dans lequel les idéologies politiques sont à peu près d'égales forces mais incapables de parvenir à un compromis envisage la partition comme une solution alternative possible. De même, l'État dans lequel les extrémités du spectre politique sont trop éloignées pour s'accommoder d'une structure fédérale optera pour la partition comme solution alternative possible. C'est ce qu'a remarquablement démontré Paddison dans son célèbre livre *The Fragmented State* (Paddison, 1983). Sous un angle de vue très voisin, c'est tout le problème de la *démocratie consociative* qui est ainsi posé. Les termes de démocratie consociative et de consociativisme font référence aux efforts délibérés exercés pour contrecarrer les effets déstabilisants de la fragmentation linguistico-culturelle. Le consociativisme et la démocratie consociative se manifestent par l'existence d'un gouvernement plus ou moins élitiste désigné pour transformer en démocratie stable un pays fragmenté en de multiples langues et cultures. La Suisse est l'exemple même de la réussite du consociativisme. Avec la question du Québec,

la grande démocratie nord-américaine qu'est le Canada montre que les lacunes consociatives ouvrent la porte à des tentatives séparatistes en son sein (McRae, 1974).

Le *pluralisme* est un autre cadre conceptuel permettant de mieux cerner la notion politico-territoriale de partition, surtout lorsque existent des clivages forts comme l'ethnicité, la religion ou la langue. Le paradigme pluraliste aide à mieux comprendre des situations de partition comme l'ensemble Inde-Pakistan, l'Irlande ou Chypre. Le *colonialisme* et l'*impérialisme* représentent d'autres éléments majeurs facilitant la compréhension du concept de partition. En effet, l'un et l'autre sont des forces externes pouvant amener à la partition. Ainsi, l'influence de la France fut évidente dans la partition de l'Afrique du Nord ou de l'Indochine. L'attitude du gouvernement britannique sur la Palestine du Mandat conduisit à la partition de cette dernière en 1947. Le Royaume-Uni endossa le même rôle dans la partition de l'Empire des Indes. La compétition idéologique des deux superpuissances engendra la partition de l'Allemagne en 1945-1949. Ce sont ces différentes facettes de la partition que quelques géographes américains ont modélisé soit sur la base d'une dialectique du régionalisme politique, soit sur la base du séparatisme territorial (Whebell, 1973; Agnew 1981). Toute la littérature géographique consacrée aux nationalismes séparatistes et autonomistes constitue un angle d'approche pour approfondir le concept de partition. Quelques géographes anglo-saxons ont ainsi théorisé sur le dilemme posé aux nations non indépendantes dans un monde formé d'une structure rigide d'États dans lesquels l'identité ethnique et la loyauté vis-à-vis du pouvoir central sont souvent opposées (Orridge, 1982; Orridge & Williams, 1982; McIver, 1982; Knight, 1983).

Les lamentations exprimées par les minorités ethno-linguistiques reflètent habituellement le désir rationnel de jouir des bénéfices d'une société nationale plus large ou d'en démissionner si ces bénéfices ne sont pas au rendez-vous. Dans le premier cas, les termes du diagnostic sont *reconnaissance* (R), *accès* (A), *participation* (P). Dans le second cas, les termes du diagnostic sont *séparation* (S), *autonomie* (A), *indépendance* (I). En prenant la première lettre de chacun d'entre eux, ces six termes donnent la formule suivante: RAP / SAI. Les demandes SAI sont d'un registre différent des demandes RAP, tout simplement parce que les premières postulent la création d'unités spatiales défiant

l'ordre territorial existant. Si l'on s'en tient à la seule carte politique de l'Europe, trois exemples actuels illustrent parfaitement la formule RAP/SAI. Pour les Basques, la formule était SA au début de la Seconde République Espagnole (1931-1936). Durant le franquisme, elle était passée à R/A. Depuis la nouvelle Espagne constitutionnelle (1978), elle se présente sous l'aspect -/I. Pour les suédophones de Finlande (10% de la population de ce pays), elle peut s'écrire comme suit: RAP + R/A, le deuxième membre de l'équation ne s'appliquant qu'à l'archipel autonome des îles Aland. Pour les Kosovars, jusqu'à l'indépendance de 2008, la formule s'inscrivait plutôt AP/S (Mikesell & Murphy, 1991; Sanguin, 1993).

Une typologie de la partition

Toute classification du phénomène politico-géographique qu'est la partition pourrait apparaître présomptueuse ou imprudente si elle ne s'appuyait pas sur les développements théoriques précédemment exposés et sur les possibilités d'entrecroisement, de transversalité et de combinaison entre deux ou plusieurs types. Dès lors, il est possible de dégager six types de partition.

La partition de fin d'union personnelle

[Retour à la table des matières](#)

C'est très probablement la forme de partition la moins coercitive et la plus pacifique. Historiquement parlant, elle n'a concerné que quatre États de l'Europe du Nord au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècles. L'union personnelle est la situation dans laquelle deux pays plus ou moins interdépendants ou associés ont le même monarque. À un moment donné, l'union personnelle cesse: l'un des deux pays conserve l'ancien monarque commun comme chef d'État tandis que l'autre pays devient totalement indépendant et se dote d'une structure monarchique ou républicaine (Rosière, 2008). De 1713 à 1831, la Belgique eut le même monarque que les Pays-Bas puis s'en détacha pour placer sur le trône belge un prince de la dynastie de Saxe-Cobourg. De 1815 à 1890,

Pays-Bas et Luxembourg furent en union personnelle. A partir de 1890, le grand-duc devint le seul souverain du Luxembourg tandis que le monarque néerlandais devenait chef d'État des seuls Pays-Bas. De 1814 à 1905, la Norvège fut en union personnelle avec la Suède: le roi de Suède était simultanément roi de Norvège. Cette situation cessa en 1905 quand la Norvège choisit son propre roi. De 1904 à 1944, l'Islande fut en union personnelle avec le Danemark: le roi du Danemark était parallèlement roi d'Islande. L'Acte d'Union cessa lorsque l'Islande devint une république indépendante en 1944. Lorsque le *Home Rule* accorda l'indépendance politique à vingt-six des trente-deux comtés de l'Irlande en décembre 1921, l'État Libre d'Irlande resta en union personnelle avec le monarque anglais jusqu'en 1937 quand une constitution républicaine fut adoptée.

La partition de colonialisme interne

[Retour à la table des matières](#)

Le colonialisme a été traditionnellement perçu comme le rapport dominant-dominé entre une métropole européenne et un ensemble territorial outre-mer. Une forme mono-territoriale et intra-continentale existe pourtant: c'est le *colonialisme interne*. Relevant directement du paradigme centre-périphérie, on désigne par ce terme la situation dans laquelle le peuple périphérique d'une construction étatique est progressivement absorbé par la minorisation de sa langue et de sa culture ainsi que par l'immigration d'une population allophone qui finissent par diluer son identité et phagocyter son territoire historique. Dès lors, les membres du peuple concerné n'ont plus le sentiment d'être des citoyens à part entière de l'État d'appartenance mais plutôt se perçoivent comme les ressortissants d'un espace périphérique (Williams, 1977; Drakakis-Smith, 1981). Dans une version non totalitaire, la Grande-Bretagne absorba progressivement ses franges celtiques (Irlande, Cornouailles, Pays de Galles, Ile de Man, Ecosse) pour en faire des pièces de son développement national (Hechter, 1975). En 1921, la résolution très partielle de la question irlandaise se solda par la partition de l'historique Eire, situation qui perdure aujourd'hui. De leur côté, le Pays de Galles et l'Ecosse obtenaient une autonomie (*devolution*) au sein du Royaume-Uni en 1997. Dans un registre voisin, la France a annexé la

Bretagne en 1532 et la Corse en 1769 (Reece, 1979). En Corse, des forces politiques favorables à la partition, donc à la séparation d'avec la France, occupent une place importante dans l'Assemblée Territoriale de Corse. La nouvelle Espagne constitutionnelle de 1978 est devenue un État para-fédéral (*El Estado de las 17 Comunidades Autonomas*). Malgré une généreuse et très large autonomie, une bonne partie des habitants du Pays Basque (*Euzkadi*) se considère comme des colonisés internes de l'Espagne et plusieurs partis nationalistes locaux militent ouvertement en faveur de l'indépendance, donc de la partition. L'Empire russe puis l'Union Soviétique ont été le plus grand laboratoire connu du colonialisme interne. La russification des peuples non russes s'est appliquée sur des territoires à contrôler. La disparition de l'URSS en 1991 est l'illustration vivante d'une partition de colonialisme interne. Sur les quinze républiques fédérées de l'Union Soviétique, quatorze d'entre elles firent immédiatement partition en prenant leur indépendance. Du coup, la RSSF de Russie, la plus importante de toutes, est devenue le principal État successeur de l'URSS. En Europe, le Kosovo représente le dernier exemple en date d'une partition de colonialisme interne. Depuis l'insertion de leur pays dans la Serbie puis dans la Yougoslavie, les Kosovars se sont toujours sentis des colonisés internes et ont d'ailleurs été traités comme tels par le pouvoir central de Belgrade. La Guerre du Kosovo (1998-1999) eut comme finalité d'empêcher la partition du Kosovo. L'indépendance prise en 2008 a entériné la partition du Kosovo d'avec la Serbie.

C'est pour éviter une partition de colonialisme interne que le pouvoir chinois sinise à tout va ses provinces du Tibet, du Sinkiang et de Mongolie intérieure. De même, afin d'en empêcher sa partition, la partie turque du Kurdistan historique est l'objet d'une politique de contrôle et de répression de la part de l'armée et du gouvernement d'Ankara. L'indépendance éventuelle du Québec engendrerait immédiatement la partition du Canada en deux segments territoriaux, un peu à l'image du Pakistan bicéphale entre 1947 et 1971. Les franges souverainistes et indépendantistes de la nation québécoise se considèrent comme des colonisées internes du Canada anglais (McRobert, 1979). En Afrique, des partitions éphémères ou durables eurent pour origine le colonialisme interne. De 1967 à 1970, la République du Biafra fit partition du Nigeria. Constitué d'une population animiste et chrétienne en lutte pour s'affranchir de la tutelle de la majorité musul-

mane du Nord, le Biafra fut la victime et le vaincu d'une terrible guerre de trois ans qui fit un million de victimes. Un scénario identique s'est écrit au Sud-Soudan. A la fin du condominium anglo-égyptien (1899-1956), le Soudan devint indépendant et promit aux provinces du Sud la mise en place d'un État fédéral qui ne vit jamais le jour. Les provinces du Sud firent sécession, déclenchant la première guerre civile soudanaise (1956-1972). Les accords de 1972 mirent fin au conflit fratricide en accordant une certaine autonomie au Sud-Soudan à populations animistes et chrétiennes. Des processus coercitifs de colonialisme interne poussèrent de nouveau les provinces du Sud à faire sécession en 1983 d'un Nord musulman, écrasant et dictateur, en établissant un Gouvernement du Sud-Soudan. Il s'ensuivit la seconde guerre civile soudanaise (1983-2005) au prix d'un million de morts. Les accords de 2005 ont évité la sécession du Sud-Soudan en lui octroyant l'autonomie.

La partition indépendantiste post-coloniale

[Retour à la table des matières](#)

Plusieurs grandes puissances coloniales disposaient outre-mer de blocs territoriaux compacts: Espagne en Amérique latine, Grande-Bretagne aux Indes, France en Afrique, par exemple. Au moment de la décolonisation et de l'octroi de l'indépendance, ces blocs furent partitionnés en plusieurs entités politiques distinctes. La quintessence de ce type de partition fut sans conteste l'Empire britannique des Indes (1858-1947) qui donna, dans un premier temps, naissance au Pakistan bicéphale, à l'Union Indienne, à Ceylan et à la Birmanie puis, dans un second temps, à la scission du Cachemire et à la séparation du Bangladesh. Après la défaite de l'Empire ottoman en 1918, la SDN confia à la Grande-Bretagne un mandat sur la Palestine en 1920. Le plan de partage des Nations-Unies en 1947 procéda à la partition de la Palestine mandataire, immédiatement suivie de l'émergence d'une République d'Israël et d'un Royaume de Jordanie (déjà émirat hachémite de Transjordanie depuis 1921). La partition de la Grande Colombie en 1903 avec l'apparition d'une République de Panama fut une opération fomentée par le États-Unis afin de pouvoir contrôler le jeune État et y installer la zone américaine du Canal. Lors de l'indépendance du

Congo belge en 1960, le Katanga fit sécession et s'érigea en république (1960-1963) pour contrôler les revenus des ressources minières et diamantaires. L'intervention des Casques Bleus de l'ONU en 1963 ramena la province sécessionniste dans le giron du Zaïre.

Au temps des conquêtes coloniales, des îles ou des archipels ont pu être conquis et occupés puis administrés par deux puissances coloniales qui les ont partitionnés. Dans la Caraïbe, le cas le plus illustre de partition insulaire est celui d'Hispaniola, partagée en 1697 entre la France et l'Espagne (le tiers occidental à la France, les deux tiers orientaux à l'Espagne). De ces deux colonies mitoyennes et concurrentes allaient surgir la République d'Haïti en 1804 et la République Dominicaine en 1844. Plus à l'Est, au sommet de l'arc des Petites Antilles, l'île de Saint-Martin fut partitionnée entre la France et les Pays-Bas au XVII^{ème} siècle. La partie Nord (54 km²) appartient à la France tandis que la partie Sud (43 km²) relève des Pays-Bas. La frontière entre les deux secteurs est symbolique: ni douanes ni police des frontières. À l'Est de Porto-Rico et à la jonction entre l'arc des Grandes Antilles et l'arc des Petites Antilles, l'archipel des îles Vierges fut partitionné entre le Danemark et la Grande-Bretagne au XVII^{ème} siècle. Le Danemark vendit aux États-Unis en 1917 la partie qu'il contrôlait.

Le même contexte de partition insulaire due à la compétition coloniale se rencontre en Indonésie et dans le Pacifique-Sud. L'île de Bornéo fut partitionnée entre une partie septentrionale (1/3 de la superficie) relevant de la Grande-Bretagne et une partie méridionale (2/3 de la surface) relevant des Pays-Bas. Aujourd'hui, l'ancien Bornéo britannique fait partie de la Malaysia (État continental et insulaire) tandis que l'ancien Bornéo néerlandais est l'une des pièces de cet État multi-insulaire qu'est l'Indonésie. La partition de l'île de Timor découle du même processus de mitoyenneté entre deux colonialismes concurrents: la partie occidentale relevait des Pays-Bas tandis que la partie orientale était devenue une colonie portugaise. Après la décolonisation, la partie occidentale a incorporé l'Indonésie. L'ancien Timor portugais fut *de facto* annexé par l'Indonésie de 1974 à 1999 pour, finalement, devenir en 2002 la République Démocratique de Timor oriental.

Il en va de même pour l'île de Nouvelle-Guinée qui fut partitionnée entre un territoire colonial néerlandais à l'Ouest et un territoire colonial britannique à l'Est, devenus respectivement, pour l'un, une partie de l'Indonésie et, pour l'autre, l'État indépendant de Papouasie-Nou-

velle-Guinée. La constellation d'archipels et d'îles de la Micronésie américaine aurait pu devenir un État multi-archipélagique relativement viable. Le choix politique des États-Unis a été de jouer la carte de la partition en créant cinq entités indépendantes ou autonomes: République de Palau, États fédérés de Micronésie, République des îles Marshall, Commonwealth autonome des îles Carolines du Nord, territoire non incorporé de Guam. L'archipel des Samoa fut partagé en 1899 entre l'Allemagne (Samoa occidentales) et les États-Unis (Samoa orientales). La Nouvelle-Zélande remplaça l'Allemagne de 1914 à 1961. En 1962, les Samoa occidentales sont devenues le royaume indépendant de Samoa, membre du Commonwealth. Les Samoa orientales demeurent un territoire non incorporé des États-Unis.

La partition post-fédérale

[Retour à la table des matières](#)

Deux processus spatio-politiques différents relèvent de cette catégorie. D'une part, en accordant l'indépendance à ses anciennes colonies, la puissance de tutelle regroupe plusieurs d'entre elles en un État fédéral qui disparaît par partition, principalement par manque de succès et d'adhésion. D'autre part, les pseudo-États fédéraux construits dans le système marxiste-léniniste se sont partitionnés dans la foulée de l'implosion de l'empire soviétique.

En Afrique noire, l'important empire colonial français avait été fédéralisé en deux ensembles: l'AOF (1895-1958) et l'AEF (1910-1958). L'Afrique Occidentale Française (AOF) regroupait huit colonies et avait Dakar pour capitale. De son côté, l'Afrique Equatoriale Française (AEF) regroupait quatre colonies et avait Brazzaville pour capitale. Sous la pression de leaders indépendantistes locaux, la France accorda l'indépendance par partition à chacune de ses douze colonies au lieu de faire émerger deux grands États fédéraux francophones d'Afrique Noire. La Fédération du Mali (1958-1960), regroupant le Sénégal et le Soudan français, fut l'éphémère tentative, voulue par Léopold Sedar Senghor et Modibo Keita, de construire un État fédéral sur la base de deux anciennes colonies françaises. De 1890 à 1941, l'Erythrée avait été une colonie italienne. Elle fut associée à l'Ethiopie

dans une fédéralisation voulue et imposée par l'ONU en 1952. Addis-Abeba procéda à l'abolition du fédéralisme en 1961. Il s'ensuivit une guerre civile (1961-1991) qui se termina par la victoire de l'Erythrée; ce qui lui assura, dès lors, l'indépendance par partition. Pour faire contrepoids à l'Union Sud-Africaine, le pouvoir colonial britannique mit en place en 1953 la Fédération de l'Afrique Centrale. Celle-ci regroupait la Rhodésie du Nord, la Rhodésie du Sud et le Nyassaland. Elle prit fin en 1963 sur un constat d'échec et sa partition entraîna l'émergence d'États indépendants: Zambie, Zimbabwe, Malawi.

Dans la Caraïbe, la Fédération des Indes Occidentales (1958-1962) se voulait, de la part de la puissance britannique, la solution pour octroyer l'indépendance à ses colonies antillaises, tout en évitant les périls et les difficultés de la fragmentation insulaire. Cette fédération englobait toutes les possessions britanniques de la Caraïbe, à l'exception des Bahamas. Après quatre années d'existence, le jeune État fédéral fut victime d'une partition qui donna naissance à une kyrielle de micro-États insulaires. La partition de cette *Federation of West Indies* est un cas d'école qui a été scruté par plusieurs géographes et politologues dans la mesure où elle a constitué un accélérateur de la fragmentation politique de la Caraïbe. Trois raisons expliquent cette partition: l'attitude arrogante et exclusiviste de la Jamaïque, les tiraillements quant au choix d'une capitale fédérale, le manque de raison d'être et d'idée étatique (Sanguin, 1981b).

Trois États marxistes-léninistes avaient adopté l'arrangement fédéral à des époques différentes, à savoir l'Union Soviétique en 1922, la Yougoslavie en 1946 et la Tchécoslovaquie en 1969. Dans les trois cas de figure, il s'agissait d'États fédéraux de type hautement centralisé où se manifestaient différentes formes de totalitarisme, le régime du parti unique, l'omniprésence du plan quinquennal et le système de l'économie dirigée. La partition y a emprunté des cheminements divers. L'Union Soviétique implosa fin 1991 lorsque les quinze républiques fédérées prirent chacune leur indépendance par partition d'une construction fédérale immédiatement vidée de toute substance. La Tchécoslovaquie fédérale (1969-1992) se partitionna par consentement mutuel et pacifique (le *divorce de velours*) en deux nouveaux États au 1^{er} janvier 1993. La Tchécoslovaquie fut une création artificielle des Alliés vainqueurs en 1918, unissant deux pays qui n'avaient pas eu la même vie commune antérieure: dans l'Empire des Habs-

bourg, le royaume de Bohême-Moravie relevait de Vienne tandis que la Haute-Hongrie (l'actuelle Slovaquie) relevait de Budapest. La Yougoslavie fut également une création artificielle des Alliés vainqueurs en 1918. On regroupa sous la couronne de Serbie des peuples qui n'avaient pas vécu ensemble auparavant: les Slovènes relevaient de Vienne, les Croates dépendaient de Budapest, les Bosniaques furent dans l'Empire ottoman jusqu'en 1878 ainsi que les Macédoniens jusqu'en 1912. Seuls les Serbes et les Monténégrins disposaient, les uns et les autres, d'un État indépendant depuis le XIX^{ème} siècle. Les guerres post-yougoslaves engendrèrent la dislocation et la partition de l'entité fédérale mise en place par Tito en 1946: Guerre de Slovénie (été 1991), Guerre de Croatie (1991-1995), Guerre de Bosnie (1992-1995), Guerre du Kosovo (1998-1999). Dès 1992, la Slovénie, la Croatie, la Bosnie et la Macédoine prenaient leur indépendance. Une troisième Yougoslavie dite République Fédérale de Yougoslavie (1992-2003) puis Union Serbie-Monténégro (2003-2006) se termina par la partition et l'indépendance du Monténégro en 2006. Enfin, le Kosovo, protectorat international ONU/OTAN depuis 1999, s'est détaché de la Serbie en proclamant son indépendance en 2008. Au total, les partitions post-yougoslaves ont donné naissance à sept nouveaux États dans les Balkans.

La partition idéologique

[Retour à la table des matières](#)

Ce type de partition est sans doute le plus connu de toutes les partitions observables sur la carte politique du monde. Il est le fruit direct de l'affrontement, après la Seconde guerre mondiale, de deux idéologies radicalement opposées: la démocratie pluraliste libérale et le marxisme-léninisme. Ses principaux acteurs en ont été les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN, d'un côté, l'URSS, la Chine et leurs alliés, de l'autre. La partition idéologique fut aussi la transcription directe sur le terrain des conséquences de la Guerre Froide (1947-1989). Lors de l'effondrement du Japon en 1945, forces nationalistes et forces communistes commencèrent à s'opposer en Chine. Mao Tse-Toung proclamait la République Populaire de Chine en 1949 tandis que Tchang Kai-Chek se repliait sur Taïwan dénommée République de Chine.

Suite à la capitulation sans conditions des 8-9 mai 1945, l'Allemagne fut partitionnée en une tri-zone d'occupation anglo-franco-américaine à l'Ouest et une zone d'occupation soviétique à l'Est. La première donna naissance à la RFA en mai 1949 tandis que la seconde engendra la RDA en octobre 1949. Libérée de l'occupation japonaise, la Corée connut le même scénario que l'Allemagne en 1945. La zone d'occupation soviétique se disposait au Nord du 38^{ème} parallèle tandis que la zone d'occupation américaine s'étendait au Sud de ce même parallèle. L'idéologie fut à l'origine de la partition de la péninsule coréenne. En juillet 1948, la République de Corée était proclamée au Sud du 38^{ème} parallèle puis, en septembre 1948, la République Populaire Démocratique de Corée était proclamée au Nord. La partition de la Corée historique fut encore accentuée par la Guerre de Corée (1950-1953) et la mise en place subséquente de la Zone Démilitarisée coupant en deux la péninsule, suite à l'armistice de Pan Mun Jon du 27 juillet 1953. Le Vietnam a connu la partition puis la réunification. A la fin de la Guerre d'Indochine (1945-1954), les Accords de Genève procédèrent à la partition du Vietnam entre un Nord-Vietnam communiste et un Sud-Vietnam pro-occidental, positionnés de part et d'autre du 17^{ème} parallèle. Peu après la fin de la Guerre du Vietnam (1964-1973), la chute de Saïgon le 30 avril 1975 et la conquête du Sud-Vietnam par le Nord-Vietnam marquèrent la fin de la partition et la réunification du pays.

La partition ethnique

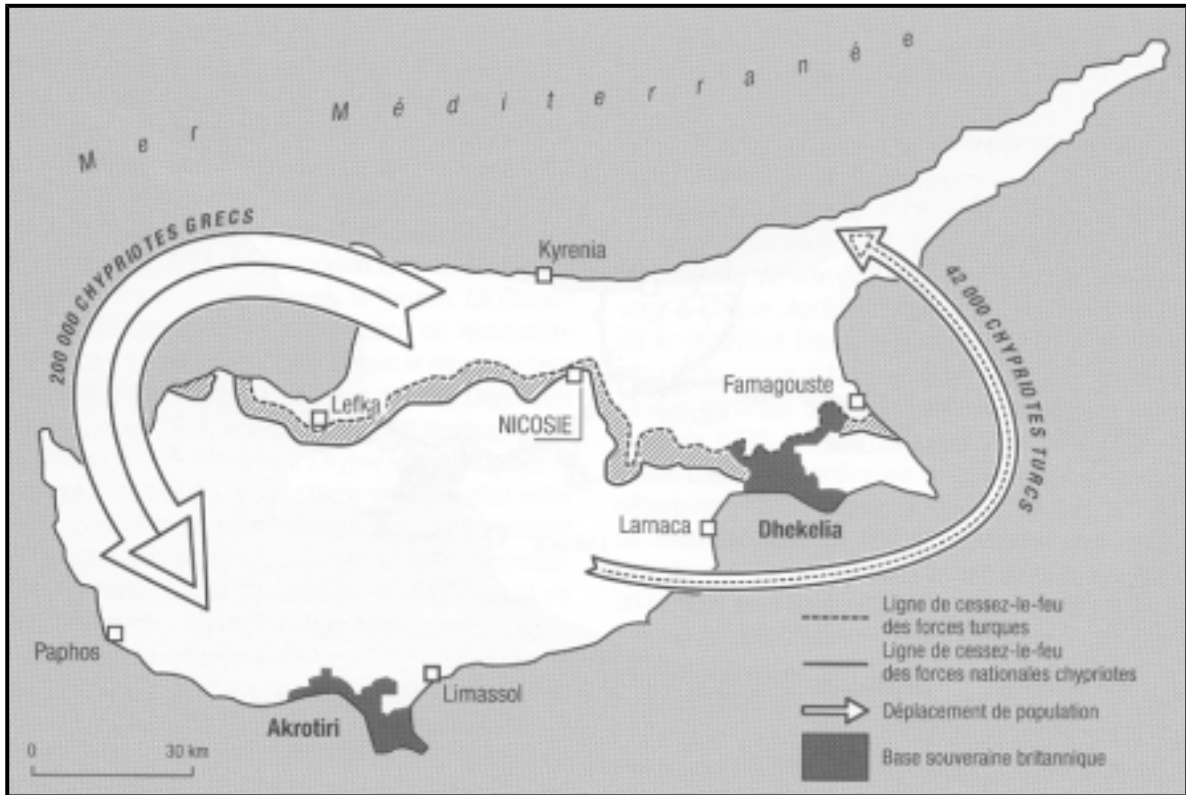
[Retour à la table des matières](#)

Cette forme de partition est celle que l'on peut voir en action, ici ou là dans le monde, à l'heure actuelle. Des forces extérieures ou des mouvements rattachistes et irrédentistes poussent deux peuples à se dresser l'un contre l'autre dans un territoire où ils coexistaient pacifiquement auparavant. Cet antagonisme soudain les poussent à commettre la partition. Colonie britannique depuis 1878, Chypre devint un État indépendant bi-communautaire en 1960. Les nationalismes grec et turc poussèrent les Chypriotes grecophones (80% de la population) et les Chypriotes turcophones (20% de la population) à des affrontements inter-communautaires d'une violence inouïe dès 1964, obligeant l'ONU à dépêcher sur place une force d'interposition de Casques

Bleus. Cette opération de séparation des deux communautés antagonistes amena la partition de Chypre. Puis, en 1974, la Dictature des Colonels à Athènes voulut réaliser l'*Enosis* (le rattachement de Chypre à la mère-patrie) en fomentant un coup d'État pour renverser le gouvernement légal de l'île. La Turquie, co-signataire des accords d'indépendance, envoya un corps expéditionnaire qui prit le contrôle de 38% de l'île. Un nettoyage ethnique s'ensuivit. Au bout de quelques mois, il n'y avait plus que des Chypriotes-turcs au Nord de la ligne de cessez-le-feu mise en place par l'ONU et que des Chypriotes-grecs au Sud (fig.1). Quelques années plus tard, la Turquie procédait, dans sa zone d'occupation, à la création de la RTCN (République Turque de Chypre-Nord), État fantoche non reconnu par la communauté internationale (Sanguin, 2005).

La partition de la Bosnie a été scrutée et analysée à travers une abondante littérature internationale en sciences sociales. Retenons simplement qu'à l'issue de la Guerre de Bosnie (1992-1995), les Accords de Paix de Dayton ont procédé à la mise en place d'une Bosnie tricéphale à étages (République de Bosnie-Herzégovine, Fédération Croato-Musulmane, Republika Srpska) engendrant un *mille feuilles* administrativo-politique aussi inefficace que stérile. Plus de quinze ans après le retour de la paix, la partition interne de la Bosnie sur des bases essentiellement ethniques apparaît comme la déconstruction d'un État faible, non viable et handicapé pour adhérer à l'Union Européenne (Campbell, 1998; Sanguin, 2001).

Figure 1 – Partition et déplacement de population sur l'île de Chypre (1974-1975)



L'implosion de l'URSS en 1991 et la création immédiate de quinze États successeurs ont eu pour conséquence l'émergence d'une partition ethnique ayant donné naissance à des *pseudo-États*. Rosière indique qu'il s'agit d'entités indépendantes existant bien sur le terrain mais totalement dépourvues de reconnaissance par la communauté internationale. Ces entités sont autoproclamées. Elles sont souvent le produit d'une sécession armée et elles sont soutenues par une grande puissance ou par un voisin fort (Rosière, 2008). La République Moldave de Transnistrie est l'archétype même de ce genre d'État non reconnu. Protégée par Moscou mais séparée de la Russie par l'Ukraine, elle a fait sécession de la Moldavie lors de l'indépendance de cette dernière en 1991. Dans les faits, elle est une enclave russe coincée entre la Moldavie et l'Ukraine: un quart des ses habitants est russe et des détachements de l'armée russe y stationnent. En Géorgie, l'Abkhazie et

l'Ossétie du Sud ont partitionné cet État souverain post-soviétique. Les Ossètes sont un peuple caucasien différent des Géorgiens et une partie de ce peuple est localisée sur le versant Nord du Caucase où elle forme l'Ossétie du Nord, sujet de la Fédération de Russie. Deux conflits armés (1991-1992 et 2008) ponctuent les relations de l'Ossétie du Sud, pseudo-État vassal de Moscou, avec la Géorgie, son État d'appartenance légale. Toujours en Géorgie, le scénario est identique en ce qui concerne l'Abkhazie, province sécessionniste depuis 1993. Coincée entre la Mer Noire et le Caucase, elle est mitoyenne de la Russie. La partition du Nagorno-Karabakh au détriment de l'Azerbaïdjan relève plus clairement d'un processus de rattachisme/irrédentisme. Le Nagorno-Karabakh ou Haut-Karabakh est cette section occidentale de l'Azerbaïdjan, peuplée de 77% d'Arméniens au dernier recensement soviétique de 1989. Des forces sécessionnistes locales ont rattaché *de facto* le Nagorno-Karabakh à l'Arménie au terme d'un très rude conflit avec l'Azerbaïdjan entre 1988 et 1994. Actuellement, le Haut-Karabakh est un pseudo-État relié territorialement à l'Arménie par le corridor de Lachin. Le rattachisme/irrédentisme entre l'Arménie et le Nagorno-Karabakh a engendré cette partition ethnique de l'Azerbaïdjan qui perdure depuis 1992 sans qu'une réelle solution soit en vue.

Postface: questions, conséquences, contrastes

[Retour à la table des matières](#)

Une fois considérée d'un point de vue théorique et conceptuel, la partition renvoie à des interrogations essentielles découlant de tous les situations concrètes précédemment évoquées:

- 1/ La partition est-elle planifiée et/ou perçue comme une solution temporaire ou permanente à un ensemble de problèmes ?
- 2/ S'agit-il d'une solution volontaire ou imposée ? L'origine de la partition vient-elle de l'intérieur de l'État lui-même ou est-elle importée par des forces extérieures ?

- 3/ Quels genres de conséquences économiques, culturelles et politiques la partition engendre-t-elle ?
- 4/ Quelles sont les formes spatiales associées à la partition ?
- 5/ Peut-on prédire le type d'État dans lequel la partition sera vraisemblablement imposée comme la solution à un problème existant ?

Henderson, Lebow et Stoessinger ont établi une distinction très nette entre *nations divisées* et *pays partitionnés*. Certes, dans les deux cas, un État originel est divisé en deux ou plusieurs États souverains séparés mais c'est pour des raisons radicalement différentes. Parmi les nations divisées, ils proposaient, à l'époque, les exemples de l'Allemagne, de la Corée, de la Chine, de la Mongolie et du Vietnam. Parmi les pays partitionnés, ils englobaient l'Autriche-Hongrie, l'Inde, l'Indochine, la Palestine, Chypre, l'Irlande et l'ensemble Hollande-Belgique (Henderson, 1974). Ils montraient aussi que l'idéologie est le principal levier pour structurer des identités séparées et pour justifier une existence séparée, d'où leur théorème: plus les idéologies opposées demeurent fortes, plus la partition semble devenir permanente. Il est également intéressant de retenir que, une fois la partition consommée, il y a toujours un des deux États successeurs qui se prétend être l'héritier légitime de l'État disparu. Cela fut très clair pour le Nord-Vietnam et pour l'Allemagne de Bonn avant les réunifications. Il convient aussi de remarquer que la partition, une fois réalisée, ne règle pas tous les problèmes des minorités. Certaines d'entre elles restent piégées dans l'un ou l'autre des nouveaux États post-partition. Cette situation se vérifie aisément en Irlande du Nord, en Inde et en Israël. Ainsi, la partition de l'Irlande en 1921 fut une solution essentiellement *britannique* visant à satisfaire les demandes des unionistes protestants de l'Ulster afin de les protéger d'un État Libre d'Irlande à dominante catholique.

Il est encore d'autres questions soulevées par l'examen de la problématique de la partition spatio-politique:

- 1/ Quelle influence le niveau de développement économique a-t-il sur l'État partitionné au moment de la partition ?

- 2/ Le partage des ressources naturelles influence-t-il les États partitionnés dans le sens d'une éventuelle réunification ou dans le sens de la continuation d'un développement séparé ?
- 3/ Combien de temps faut-il à un nouvel État post-partition pour développer une identité séparée ?
- 4/ Quels effets la partition a-t-elle sur les flux des personnes, des biens et des idées ?
- 5/ La propension à la partition est-elle étroitement dépendante de variables comme la superficie, la population totale, la densité de population ?

Waterman a proposé un paradigme en quatre étapes pour expliquer les relations entre deux États issus d'une partition. Dans une étape initiale, les deux États font preuve d'une intense hostilité mutuelle. Avec le temps, ils passent à une étape de moyen terme où il y a acceptation *de facto* de l'autre. Le rapprochement représente la troisième étape au cours de laquelle les deux États séparés normalisent leurs relations dans le but d'atteindre une quatrième étape finale: la *réunification* (Waterman, 1987, 1994).

L'examen de la question de la partition en géographie politique montre que les causes spécifiques et les effets des solutions *partitionnistes* sont le plus souvent d'ordre local, mais qu'il ne faudrait pas éliminer pour autant le rôle des forces externes. Conséquemment, la partition est liée tout à la fois à l'autodétermination nationale (forces internes) et à des rivalités internationales (forces externes). La reconnaissance de cet état de fait amène à s'interroger sur les points suivants:

- 1/ Qui prend part à l'exercice d'autodétermination nationale ?
- 2/ Quelles sont les alternatives à la partition dans une situation donnée bien spécifique ?
- 3/ Quel pouvoir peuvent exercer des groupes minoritaires au sein de l'État d'appartenance ?
- 4/ Par qui sont alimentées en carburant les salles des chaudières nationalistes ?

5/ Comment les stéréotypes nationaux peuvent-ils influencer les points de vue politiques sur la partition ?

Pendant longtemps, la partition est apparue comme un processus davantage répandu dans les pays occidentaux et dans leurs anciennes colonies que dans le bloc des pays communistes. On pouvait y voir le résultat soit de politiques sociales plus ouvertes au bénéfice des minorités, soit de politiques cruellement répressives à leur égard. La disparition de l'URSS et des Démocraties Populaires a montré le retour en force de vieilles gravitations ethno-linguistiques que l'on croyait disparues à jamais. Une autre raison de cette forte renaissance de la partition est liée à la politique menée par l'ONU depuis les années 1960. Les Nations-Unies ont établi une liste officielle des territoires non autonomes à décoloniser: Samoa américaines, Guam, Nouvelle-Calédonie, Pitcairn, Tokelau, Anguilla, Bermudes, îles Vierges britanniques, îles Vierges américaines, Caïmans, Malouines, Gibraltar, Montserrat, Saint-Hélène/Ascension/Tristan da Cunha, Turks-et-Caïcos. Cette liste a été établie dans la foulée de la Résolution 1541 de 1960 et elle appelle plusieurs critiques. En elle-même, elle est une porte ouverte à la partition et à la fragmentation vers *l'infiniment petit politique*. Premièrement, on n'y retrouve pas la Polynésie Française qui a pourtant un statut comparable à celui de la Nouvelle-Calédonie. Cette même remarque s'applique à Niue et aux îles Cook sous souveraineté néo-zélandaise. Deuxièmement, l'ONU recommande l'indépendance à des peuples qui n'en veulent pas et qui se sont exprimés démocratiquement sur ce point. La meilleure illustration en est le cas de Tokelau. Cet archipel de trois atolls polynésiens (10 km² peuplés de 1400 habitants) est sous souveraineté de la Nouvelle-Zélande et jouit d'une autonomie interne. Lors de deux référendums successifs (2006 et 2007), les Tokelauans se sont prononcés massivement contre l'indépendance. Les Gibraltariens ont fait de même en repoussant toute idée d'indépendance du Rocher. Troisièmement, dans son inexorable logique de décolonisation, l'ONU demande l'indépendance de territoires qui n'ont ni la superficie ni la population ni les ressources ni la logistique pour pouvoir prétendre devenir des États souverains. L'exemple caricatural est fourni par Pitcairn. Par la Résolution 3156 de 1973, l'ONU a demandé à la Grande-Bretagne de consulter le *peuple de Pitcairn* (!) en vue de son indépendance. Or, Pitcairn, c'est une île d'à peine 5 km²

peuplée de 50 habitants, aux confins sud-orientaux de la Polynésie française. Les concepts de nation, d'État, d'autodétermination et d'indépendance peuvent-ils encore avoir un sens quand il s'agit de les appliquer à des territoires aussi lilliputiens ? Ces îles minuscules, élevées à la dignité d'États, ont-elles réellement un corps et une substance, le désir et les moyens d'une politique ?

Au total, le panorama contemporain de la carte politique du monde donne l'impression d'un *contraste saisissant*. D'un côté, souligne Rosière, les cas d'unification et de réunification d'États sont des phénomènes relativement rares dans un monde qui tend surtout à se fragmenter. Mais, de l'autre, cette même fragmentation apparaît en totale contradiction avec la mondialisation et la globalisation de l'économie, de la culture et du tourisme. La partition serait, dès lors, une composante de ces *remparts identitaires* que les peuples construisent autour d'eux pour se défendre de la mondialisation (Rosière, 2003). En tant que construction politique unique dans l'histoire de l'humanité par ses caractéristiques *sui generis*, l'Union Européenne se présente au début de la décennie 2010 comme un méga-espace de 500 millions d'habitants capable de faire la synthèse entre l'unification et la partition par sa *territorialisation à géométrie variable*. De fait, elle accueille en son sein comme membres de plein droit l'Irlande partitionnée, l'ex-Tchécoslovaquie partitionnée, Chypre partitionnée et, petit à petit, les pays de l'ex-Yougoslavie partitionnée. Par des mécanismes *para-fédéraux* comme le Parlement Européen, la Cour Européenne de Justice, la BCE, le Marché Unique, la Zone Euro, l'Espace Schengen, le passeport unique, l'Eurocorps, l'EUFOR, entre autres, l'Union Européenne démontre sa capacité à *sublimier la partition par l'intégration*, rendant ainsi sa devise *In Varietate Concordia* tout à fait vérifiable dans les faits et sur le terrain.

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

ABLER, R.; ADAMS, J.S.; GOULD, P., 1971, *Spatial Organization, The Geographer's View of the World*, Englewood Cliffs (New Jersey), Prentice-Hall.

AGNEW, J., 1981, "Structural and Dialectical Theories of Political Regionalism", in BURNETT, A.D. & TAYLOR, P.J., *Political Studies in Spatial Perspectives*, Chichester, John Wiley & Sons, p. 275-289.

ALARY, E., 2003, *La ligne de démarcation 1940-1944*, Paris, Editions Perrin.

BOESLER, K.A., 1989, *Politische Geographie*, Stuttgart, Teubner.

BUFON, M., 2001, *Osnove Politicne Geografije*, Ljubljana, University of Ljubljana Press.

CAMPBELL, D., 1998, *National Deconstruction: Violence, Identity and Justice in Bosnia*, Minneapolis, University of Minneapolis Press.

CORNA PELLEGRINI, G. ; DELL'AGNESE, E., 1995, *Manuale di geografia politica*, Roma, Nuova Italia Scientifica.

COX, K.; LOW, M.; ROBINSON J. (dir.), 2008, *The Sage Handbook of Political Geography*, Los Angeles, Sage Publications.

DIKSHIT, R.D. (dir.), 1997, *Developments in Political Geography. A Century of Progress*, New Delhi, Sage Publications.

DRAKAKIS-SMITH, D. & WILLIAMS, S.W. (dir.), 1981, *Internal Colonialism: Essays Around a Theme*, Salford, Developing Areas Study Group Publications.

ETZIONI, A., 1965, *Political Unification*, New York, Holt Rinehart and Winston Inc.

GOTTMANN, J., 1952, "The Political Partitioning of Our World: An Attempt at Analysis", *World Politics*, vol. 4, n° 4, p. 512-519.

GOTTMANN, J., 1980a, "Spatial Partitioning and the Politician's Wisdom", *International Political Science Review*, vol. 1, n° 4, p. 432-455.

GOTTMANN, J. (dir.), 1980b, *Centre and Periphery. Spatial Variations in Politics*, Beverly Hills, Sage Publications.

HACHEY, T.E., 1972, *The Problem of Partition: Peril to World Peace*, Chicago, Rand McNally.

HARTSHORNE, R., 1960, "Political Geography in the Modern World", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 4, p. 52-66.

HECHTER, M., 1975, *Internal Colonialism: The Celtic Fringe in British National Development 1536-1966*, Berkeley, University of California Press.

HENDERSON, G.; LEBOW, R.N.; STOESSINGER, J.G., 1974, *Divided Nations in a Divided World*, New York, David McKay.

HOOSON, D. (dir.), 1994, *Geography and National Identity*, Oxford, Blackwell.

JONES, E., 1960, "Problems of Partition and Segregation in Northern Ireland", *Journal of Conflict Resolution*, vol. 4, p. 433-456.

KNIGHT, D.B., 1983, "The Dilemma of Nations in a Rigid State Structured World", in KLIOT, N. & WATERMAN, S., *Pluralism and Political Geography. People, Territory and State*, Londres, Croom Helm, p. 114-137.

McIVER, D.N., 1982, "Ethnic Identity and the Modern State", in WILLIAMS, C.H., *National Separatism*, Vancouver, University of British Columbia Press, p. 299-307.

McRAE, K.D., 1974, *Consociational Democracy: Political Accommodation in Segmented Societies*, Toronto, McLelland & Stewart.

McROBERT, K., 1979, "Internal Colonialism: The Case of Quebec", *Ethnic and Racial Studies*, vol. 3, p. 293-318.

MIKESELL, M.W. ; MURPHY, A.B., 1991, "A Framework for Comparative Study of Minority-Group Aspirations", *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 81, n° 4, p. 581-604.

NOGUE FONT, J. ; RUFÍ, J.V., 2001, *Geopolítica, Identidad y Globalización*, Barcelone, Ariel.

ORRIDGE, A.W., 1982, "Separatist and Autonomist Nationalisms: The Structure of Regional Loyalties in the Modern State", in WILLIAMS C.H., *National Separatism*, Vancouver, University of British Columbia Press, p. 43-74.

ORRIDGE, A.W. & WILLIAMS, C.H., 1982, "Autonomist Nationalism: A Theoretical Framework for Spatial Variations in its Genesis and Development", *Political Geography Quarterly*, vol. 1, p. 19-39.

PADDISON, R., 1983, *The Fragmented State*, Oxford, Basil Blackwell.

PAGNINI, M. P. (dir.), 1985, *Geografia per il principe. Teoria e misura dello spazio geografico*, Milan, Edizioni Unicopli.

PLANO, J.C., 1973, *Political Science Dictionary*, Hinsdale (Illinois), Dryden Press.

POUNDS, N.J.G., 1964, "History and Geography: a Perspective on Partition", *Journal of International Relations*, vol. 18, p. 161-172.

REECE, J., 1979, "Internal Colonialism: The Case of Brittany", *Ethnic and Racial Studies*, vol. 3, p. 275-292.

ROKKAN, S. & URWIN, D.W. (dir.), 1982, *The Politics of Territorial Identity. Studies in European Regionalism*, London, Sage Publications.

ROSIERE, S., 2003, *Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*, Paris, Editions Ellipses.

ROSIERE, S., 2006, *Le nettoyage ethnique. Terreur et peuplement*, Paris, Editions Ellipses.

ROSIERE, S. (dir.), 2008, *Dictionnaire de l'espace politique*, Paris, Armand Colin.

ROSIERE, S., 2009, "L'espace politique: quels concepts et quelles échelles ?", in ROSIERE, S., COX, K., VACCHIANI-MARCUZZO, C., DAHLMAN, C., *Penser l'espace politique*, Paris, Editions Ellipses, p. 17-33.

SANGUIN, A.L., 1977, *La géographie politique*, Paris, Presses Universitaires de France.

SANGUIN, A.L., 1981a, *Diccionario de geografia politica*, Valparaiso, Ediciones Universitarias de Valparaiso.

SANGUIN, A.L., 1981b, "Small is not Beautiful: la fragmentation politique de la Caraïbe", *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 25, n° 66, p. 343-360.

SANGUIN, A.L. (dir.), 1993, *Les minorités ethniques en Europe*, Paris, Editions L'Harmattan.

SANGUIN, A.L., 2001, "La Bosnie, État tricéphale des Balkans: les processus d'une partition ethno-politique", *Géographie et Cultures*, n° 38, p. 65-84.

SANGUIN, A.L., 2005, "Nettoyage ethnique, partition et réunification à Chypre", *Revue Géographique de l'Est*, vol. 45, n° 1, p. 13-21.

SMITH, A.D., 1979, "Towards a Theory of Ethnic Separatism", *Ethnic and Racial Studies*, vol. 2, n° 1, p. 21-37.

SMITH, A.D., 1982, "Nationalism, Ethnic Separation and the Intelligentsia", in WILLIAMS, C.H., *National Separatism*, Vancouver, University of British Columbia Press, p. 17-41.

SQUARCINA, E., 1997, *Glossario di geografia politica e geopolitica*, Milan, Società Editrice Barbarosa.

WATERMAN, S., 1984, "Partition: a Problem in Political Geography", in TAYLOR, P. & HOUSE, J., *Political Geography. Recent Advances and Future Directions*, Londres, Croom Helm, p. 98-116.

WATERMAN, S., 1987, "Partitioned States", *Political Geography Quarterly*, vol. 6, n° 2, p. 151-170.

WATERMAN, S., 1994, "Spatial Separation and Boundaries", in GALLUSER W., *Political Boundaries and Coexistence*, Berne, Peter Lang Verlag, p. 395-401.

WHEBELL, C.F.J., 1973, "A Model of Territorial Separatism", *Proceedings of the Association of American Geographers*, vol. 5, p. 95-98.

WILLIAMS, C.H., 1980, "Ethnic Separatism in Western Europe", *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, vol. 71, n° 3, p. 142-158.

WILLIAMS, C.H. (dir.), 1982, *National Separatism*, Vancouver, University of British Columbia Press.

WILLIAMS, S.W., 1977, "Internal Colonialism, Core-Periphery Contacts and Devolution: An Integrative Comment", *Area*, vol. 9, p. 272-278.

WOLF, E.R., 1982, *Europe and the People Without History*, Berkeley, University of California Press.

Pour citer cet article

Référence électronique

André-Louis Sanguin , « Partition: variations sur un thème majeur de géographie politique » , *L'Espace Politique* [En ligne], 11 | 2010-2, mis en ligne le 03 mai 2011, Consulté le 14 septembre 2013. URL : <http://espacepolitique.revues.org/1897>

Articles du même auteur

- [Périphéricité et ultrapériphéricité insulaires dans l'Union européenne](#) [Texte intégral]

Paru dans *L'Espace Politique*, [2 | 2007-2](#)

- [Les nouvelles perspectives frontalières de l'union européenne après l'élargissement de 2004](#) [Texte intégral]

Paru dans *L'Espace Politique*, [1 | 2007-1](#)

Fin du texte